



Les 5 jeunes héros français, proposés par l'ASAF, pour remplacer Jean Zay au Panthéon

Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur Jean Zay, lâchement assassiné par des miliciens en 1944. Mais une victime n'est pas un héros et le Panthéon n'est pas une récompense. C'est une référence nationale. De surcroît, le nom de Jean Zay figure déjà au Panthéon sur une plaque dédiée aux auteurs morts pour la France.

Or le texte honteux écrit par un jeune homme intelligent qui n'avait pas directement et personnellement supporté les horreurs de la guerre constitue un obstacle insurmontable à cette entrée au Panthéon. En effet, alors que la France commémore le centième anniversaire de la Grande Guerre en rappelant l'« union sacrée » de tous les Français et le sacrifice de 1 400 000 d'entre eux, morts pour la France autour de son drapeau, il serait incompréhensible de faire entrer au Panthéon un homme qui a pensé et exprimé un texte d'une telle haine envers notre emblème national.

En lieu et place de Jean Zay, l'ASAF propose au comité national d'entente des associations patriotiques, afin qu'ils soient portés à la connaissance du président de la

République, les noms de cinq résistants dont l'âge s'étage de 17 ans moins un mois à 22 ans et dont certains ont non seulement combattu le nazisme les armes à la main, mais ont été torturés. Tous ont exprimé d'une manière héroïque, avant de mourir, les raisons les plus nobles qui les ont conduits à faire le sacrifice de leur vie.

Ces jeunes résistants sont le symbole de l'unité nationale. Ils faisaient fi des clivages politiques qui prévalaient alors. Enfin, aucun n'a tremblé devant la mort prouvant ainsi qu'ils mettaient l'avenir de leur pays au-dessus de leur propre vie.

Le président de la République a indiqué, en plusieurs occasions, qu'il fallait envoyer des messages en direction d'une jeunesse en attente. Quel plus beau message d'espoir que celui-ci cinq fois répété. Enfin, le Panthéon ne renferme pas de personnages jeunes, comme il y a peu encore, on n'y trouvait pas de femmes. Il y a là une extraordinaire opportunité à combler cette lacune et à rendre plus représentative de la diversité française cette référence nationale.

Agnès de La BARRE de NANTEUIL

Agnès de La Barre de Nanteuil, est née le 17 septembre 1922.

Décorée à titre posthume de la Médaille de la Résistance,

Agnès fut citée à l'ordre de la 11^e région :

« Secrétaire et agent de liaison du commandement départemental du Morbihan, Agnès de La Barre de Nanteuil assura les



liaisons les plus périlleuses. Dénoncée et torturée par la Gestapo, elle garda héroïquement le silence. Tuée au cours de son transfert en Allemagne, elle fit montre d'une foi patriotique dont ses compagnons FFI et FTP garderont le souvenir. »

Après avoir achevé ses études à Vannes, elle devient professeur d'anglais. Passionnée par le service des autres et dotée d'une

grande force de caractère, elle s'engage au sein de différents mouvements de jeunesse.

En 1941, Agnès participe à une filière d'accueil et d'évasion d'aviateurs anglais qui aide à exfiltrer vingt à trente aviateurs alliés, cachés à la campagne et envoyés en Angleterre. En 1942, sous le nom de *Claude*, elle devient l'agent de liaison du capitaine de frégate Paul Chenailler (1904-1960), futur compagnon de la Libération et travaille également pour le deuxième bureau de l'état-major départemental de l'Armée Secrète.

Dans la clandestinité, elle procure de faux papiers pour les réfractaires du Service du travail obligatoire à Redon, Questembert, Paris et Malestroit. Dans la nuit du 12 au 13 mars 1944, elle effectue le balisage d'un

terrain de largage de matériel pour le maquis.

Mais, à son retour, le 13 mars 1944, elle est arrêtée au domicile familial. Elle dit alors à sa mère, ses frères et ses sœurs : « *On ne pleure pas devant ces gens-là.* » Emprisonnée à Vannes, Agnès est ensuite mise entre les mains de la Gestapo de Rennes. Ne fléchissant pas sous la torture, elle impressionne ses compagnes de cellule qui diront plus tard : « *Elle avait un telle foi qu'on ne pouvait vivre près d'elle sans espoir !* » Bientôt, Agnès est déportée dans le dernier convoi au départ de Rennes. Blessée lors de l'attaque aérienne de ce convoi, elle meurt des suites de ses blessures, à l'âge de vingt-deux ans, en gare de Paray-le-Monial le 13 août 1944.

Henri FERTET

Henri Fertet est né le 27 octobre 1926 à Seloncourt.

Membre du Groupe Guy Mocquet, il est arrêté par les Allemands le 2 juillet à 3 heures 30 et fusillé le dimanche 26 septembre 1943 à 7 heures 36 à la Citadelle de Besançon, à l'âge de 16 ans, avec 15 de ses camarades.



Il fut fait compagnon de la Libération à titre posthume (décret du 7 juillet 1945) mais aussi chevalier de la Légion d'honneur. Il reçut également la Croix de guerre 1939-1945, la Médaille de la Résistance, la Croix du Combattant volontaire 1939-1945 ainsi que la Médaille des Déportés et Internés résistants.

Au matin de son exécution, il écrit une der-

nière lettre à sa famille. Cette lettre est un témoignage bouleversant.

« Besançon, prison de la Butte (Doubs) le 26 septembre 1943

Chers parents,

Ma lettre va vous causer une grande peine, mais je vous ai vu si pleins de courage que, je n'en doute pas, vous voudrez bien encore le garder, ne serait-ce que par amour pour moi.

Vous ne pouvez savoir ce que moralement j'ai souffert dans ma cellule, [ce] que j'ai souffert de ne plus vous voir, de ne plus sentir sur moi votre tendre sollicitude que de loin, pendant ces quatre-vingt-sept jours de cellule, votre amour m'a manqué plus que vos colis et, souvent, je vous ai demandé de me pardonner le mal que je vous

ai fait, tout le mal que je vous ai fait. Vous ne pouvez douter de ce que je vous aime aujourd'hui, car avant, je vous aimais par routine plutôt mais, maintenant, je comprends tout ce que vous avez fait pour moi. Je crois être arrivé à l'amour filial véritable, au vrai amour filial. Peut-être, après la guerre, un camarade parlera-t-il de moi, de cet amour que je lui ai communiqué ; j'espère qu'il ne faillira point à cette mission désormais sacrée.

Remerciez toutes les personnes qui se sont intéressées à moi, et particulièrement mes plus proches parents et amis, dites-leur toute ma confiance en la France éternelle. Embrassez très fort mes grands-parents, mes oncles, mes tantes et cousins, Henriette. Dites à M. le Curé que je pense aussi particulièrement à lui et aux siens. Je remercie Monseigneur du grand honneur qu'il m'a fait, honneur dont, je crois, je me suis montré digne. Je salue aussi en tombant mes camarades du lycée.

[...] Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête.

Que les Français soient heureux, voilà l'essentiel. Dans la vie, il faut savoir cueillir le

bonheur.

Pour moi, ne vous faites pas de soucis, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout et je chanterai "Sambre et Meuse" parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'a appris.

[...] Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée, mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort, j'ai la conscience tellement tranquille.

Papa, je t'en supplie, prie, songe que si je meurs, c'est pour mon bien. Quelle mort sera plus honorable pour moi ? Je meurs volontairement pour ma Patrie. Nous nous retrouverons bientôt tous les quatre, bientôt au ciel. Qu'est-ce que cent ans ?

Maman rappelle-toi : "Et ces vengeurs auront de nouveaux défenseurs qui, après leur mort, auront des successeurs."

Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni bandeau, ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir.

Mille baisers. Vive la France.

Un condamné à mort de 16 ans.

H. Fertet.

Excusez les fautes d'orthographe, pas le temps de relire.

Expéditeur : Monsieur Henri Fertet, Au ciel, près de Dieu. »

Henri MARTRICE

Sergent, né le 28 mars 1924 à Saint-Amand-les-Eaux dans le Nord. Enfant de troupe : Tulle 1937-1942



Henri Martrice avait été décoré en 1939 pour un acte de courage. Il avait sauvé un enfant qui se noyait.

Quand la Gestapo est venue l'arrêter à son domicile de Condé-sur-Escaut, le 16 novembre 1943, il faisait partie du mouvement de résistance « Front national ». Interné à la prison de Loos, près de Lille, il est condamné à mort par le conseil de guerre allemand de Valenciennes le 21 février 1944 et fusillé au Fort de Bondues le

09 mars 1944.

Sa citation à l'ordre de la division est la suivante : « *Jeune résistant courageux et brave. À exécuté plusieurs sabotages contre la machine de guerre ennemie. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. En août 1943 a attaqué à Escaut-Pont un camp rexiste, récupérant des armes, des équipements et des munitions. Arrêté le 16 novembre 1943, torturé et fusillé à Bondues le 09 mars 1944* ».

Croix de guerre avec étoile d'argent.

Sa dernière lettre à ses parents :

« *Loos, le 8 mars 1944, 14 h 30,*

Ma chère maman,

Tous mes chers parents,

A l'heure où vous recevrez cette lettre, je ne souffre déjà plus. Un officier allemand est venu nous annoncer que le jugement était confirmé.

[...] Quand j'ai décidé à l'âge de 13 ans de m'engager dans les Enfants de Troupe, déjà je me sentais l'âme d'un soldat. J'ai toujours décidé de mourir de cette façon. Aujourd'hui, je suis à deux doigts de la mort et n'ai même pas peur. J'accepte la volonté de Dieu : j'y retrouverai mon cher papa.

Louis BONNEMAILLE

Louis Bonnemaille est né le 18 juillet 1925, dans une famille très modeste de cultivateurs, au hameau du Moulin-Brûlé près de Gondenans-Montby dans le Doubs.

Pendant l'occupation, Louis Bonnemaille apporte son aide aux jeunes réfractaires qui refusent de par-



Ma chère maman je vois d'ici ta peine énorme, que veux-tu c'est la volonté de Dieu. Tu as déjà bien souffert dans la vie et après avoir vu ton mari tué à la guerre, c'est ton fils qui s'en va, moins glorieusement peut-être, mais enfin...

N'oublie pas que tu as encore Roger et Gisèle à élever, à éduquer.

Peut-être un jour le Bon Dieu te récompensera. Fais part de la nouvelle à tous mes amis, toutes mes connaissances. Dis à tous, que dans ce que j'ai fait j'ai cru reconnaître là mon devoir : que je meure avec la satisfaction du devoir accompli. J'admets que je trouve la sentence un peu dure, mais ce sont là les lois de la guerre. Il n'y a qu'à s'incliner.

Ma chère maman, surtout ne me plains pas, pense que je meurs d'une mort qui m'est douce.

Tous mes parents je pense à vous dans mes derniers moments.

Bons baisers à tous. Adieu !

Ma chère maman, cher frère, chère sœur, je vous embrasse tous de tout mon cœur. Adieu !

Votre fils qui meurt avec la satisfaction du devoir accompli. »

tir travailler en Allemagne et à des aviateurs alliés abattus dans sa région.

Étudiant le jour, résistant la nuit, il réussit son baccalauréat en juin 1943. Profondément croyant et patriote, le jeune homme se révolte contre l'ordre établi, l'oppression, le découragement, la passivité et décide de passer à l'action.

Malgré son jeune âge, il s'engage dans la

clandestinité et devient un remarquable organisateur de la lutte contre l'occupant dans le Doubs et en Côte-d'Or. En 1944, il est affecté au bureau des opérations aériennes de la France libre chargé de procurer moyens et armes aux combattants de l'intérieur. En avril, recherché par l'ennemi, il est muté en Bourgogne pour y effectuer la même mission. Au retour d'un

parachutage, Louis est arrêté et est exécuté à puits, en Côte-d'Or, le 2 septembre 1944. Sa dépouille a été ramenée en 1945 dans le cimetière de Fontaines-les-Clerval (Doubs) où il repose aujourd'hui.

Louis Bonnemaillé a été fait chevalier de la Légion d'honneur, a reçu la Croix de guerre avec palme et la Médaille de la Résistance.

Pierre RUIBET

Pierre Ruibet, est né le 9 juillet 1925 à Grenoble.



Ancien enfant de troupe à l'école d'Autun, il tente au début de l'année 1943 de gagner Londres via l'Espagne, mais il échoue. En cours d'année, il travaille pour une entreprise posant des câbles téléphoniques dans le Massif Central et servant de couverture à la Résistance. Fin 1943, il arrive à Jonzac dans la famille de son ami Michel Robert. Début 1944, il réussit à se faire engager au dépôt de munitions de Jonzac. Parlant un peu allemand, il gagne rapidement la confiance de l'occupant. Par le biais du groupe-franc Alerte, appartenant à l'Organisation civile et militaire, il fait passer à Londres un plan du dépôt, ainsi qu'une estimation du stock de munitions. Il estime celui-ci à près de 120 trains de munitions. Il s'agit du dépôt de la Kriegsmarine pour l'Atlantique et la mer du Nord, et par l'importance, c'est le deuxième dépôt de l'armée allemande en France. Les munitions sont stockées dans les carrières d'Heurtebise, à 20 m sous terre, et défendues par 26 mitrailleuses, et plusieurs canons de 37 mm, de 77 mm et de 105 mm.

Il est impossible de le détruire par un bombardement, ou par un *raid* de commando. Seule solution : un sabotage.

Le 4 juin, l'ordre est donné de détruire le dépôt.

Après plusieurs tentatives, le 30 juin à 8h30, il parvient, aidé de son ami Claude Gâtineau, à saboter le dépôt. Repéré par une patrouille allemande, il se sacrifie en mettant directement le feu aux mèches. Pendant trois jours, les explosions se succèdent. Son camarade Gâtineau est fusillé le lendemain. Le commandant allemand de la place de Jonzac déclara au maire de la commune et au sous-préfet : « *Ruibet nous a porté un coup mortel. Nous n'aurions pas cru cela de ce garçon. Nous avions toute confiance en lui. Il nous a trompés. Mais c'était un brave.* » Son cadavre est retrouvé quelques jours plus tard.

Ses obsèques officielles ont lieu à Jonzac le 8 décembre 1944. Le sous-lieutenant Pierre Ruibet est inhumé à Voiron.

Pierre Ruibet a été fait Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre 1939-1945 avec palme.